

Collectif Contre l'Expérimentation et l'Exploitation Animales  
BP 228  
91580 ETRECHY  
Ccea.official@gmail.com  
06 21 33 45 61



## Compte-rendu

### Cirque d'Europe à Saint Germain lès Corbeil (91)

Entretien avec le maire, Monsieur Yann PETEL le samedi 10 septembre 2016.

Lors de cet entretien nous avons appris que le cirque d'Europe venait chaque année et que c'était une sorte de « tradition ». C'est dans cette configuration que le maire, élu depuis seulement 2 ans, a accepté de recevoir à nouveau ce cirque, c'est-à-dire par « habitude ».

Nous lui avons alors expliqué quelles étaient les conditions de vie et de détention des animaux dans les cirques, ainsi que les méthodes de dressage utilisées. Le maire a avoué ne pas s'être rendu compte de la gravité que pouvait engendrer l'enfermement et les représentations chez ces animaux, comme c'est le cas pour la plupart des gens.

Nous avons ensuite abordé plus précisément le cas de l'éléphante Samba (Tania), la vie qu'elle subissait depuis tant d'années dans ce cirque, et que l'association One Voice lui avait trouvé un refuge qui serait conforme à ses besoins fondamentaux.

Le maire s'est montré extrêmement touché par la situation des animaux de cirque en général, et particulièrement à Samba. Malheureusement, le cirque ayant reçu une autorisation de la mairie il y a quelques mois, celle-ci ne peut annuler les représentations qui auront donc lieu jusqu'au dimanche 18 septembre.

Cependant, le maire a contacté la DDPP pour effectuer un contrôle et souhaite publier un article dans le journal de la ville pour expliquer aux citoyens l'envers du décor pour les animaux de cirque. Pour aller au bout de la démarche, il a accepté suite à notre demande de mettre à l'ordre du jour de son prochain conseil municipal, l'interdiction des cirques avec animaux.

En septembre 2017 la commune a refusé l'installation du cirque d'Europe. Elle avait pris auparavant un arrêté pour interdire les cirques avec animaux, qui a malheureusement été retoqué par la préfecture.